

# Compte-rendu de réunion du conseil municipal

Séance du 30 mai 2008 - 17 h 30

## Sous réserve de son approbation

L'an deux mille huit, le trente mai, à dix sept heures trente minutes, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle habituelle de ses séances au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 23-05-2008.

Présents : Mmes Chantal Boget, Monique Oddou. MM. Sébastien Catelan, Jean-Jacques Ferrero, Dominique Gueytte, Raymond Lecler, Pierre Michel, Frédéric Pinet, Robert Reynaud, Nicolas Rosin.

### 1 – Nomination d'un secrétaire de séance, approbation du dernier compte-rendu

- ➔ Mme Monique Oddou est nommée **secrétaire de séance**.
- ➔ **Le compte-rendu du 25 avril est approuvé.**

### 2 – Finances

#### Rapporteur : Josy Olivier

##### - Subventions aux associations

Il est proposé d'accorder les subventions pour les dossiers complets (demande, bilan financier 2007 et budget 2008, derniers relevés de compte). **Le conseil attribue les subventions suivantes :**

Subventions associations	Montant
3ème âge	400,00 €
ACAR (commerçants rosanais)	1 000,00 €
Amicale des Pompiers	600,00 €
Amicale laïque	2 500,00 €
AFM Téléthon	300,00 €
Bien vivre avec les chats	500,00 €
Coopérative scolaire	2 500,00 €
EMALA Drôme	20,00 €
Femmes de la montagne	100,00 €
Foyer collège Serres	300,00 €
Musique en Rosannais	1 200,00 €
Petite boule	1 300,00 €
Soirées historiques	2 000,00 €
USEP (Sport à l'école)	320,00 €
Sporting club serrois	300,00 €
CRI Journées de l'Algérie 13-14 sept	2 500,00 €
Préalpine Val Buëch VTT	700,00 €
Subvention CCAS	Montant
Subvention au C.C.A.S.	3 000,00 €

Pour la 6ème année consécutive, la commune organise les journées de l'Algérie les 13 et 14 septembre : repas traditionnel, échanges, rencontres, cinéma, oralité événement convivial et amical qui permet de regrouper rosanais et toute population régionale d'origine algérienne ou pas.

- ➔ **Le conseil approuve le plan de financement de cet événement**

### **Dépenses**

Projections cinématographiques	2 500,00 €
Animations musicales	2 600,00 €
Ateliers	1 500,00 €
Matériel exposition	2 000,00 €
Communication	200,00 €
Repas	1 500,00 €
Coordination	1 200,00 €
	<b>11 500,00 €</b>

### **Recettes**

Repas	1 500,00 €
Commune de Rosans	3 500,00 €
Rapatriés	1 500,00 €
Région	5 000,00 €

➔ **Le conseil demande à la région de financer cet évènement à hauteur de 5 000 €.**

**- Demande d'un particulier**

Le couple qui souhaite s'installer dans la ferme Chaffois demande s'il existe des subventions communales pour les branchements d'eau.

➔ **Il n'existe pas de subventions pour les branchements sur les réseaux d'eau.**

**- Participation aux journées cheval à La Motte du 30 juin au 3 juillet**

Dans le cadre du contrat éducatif local, un stage d'équitation est prévu à La Motte, accompagné par l'adjoint d'animation Frédéric Farina.

➔ **La mairie payera une participation pour les enfants de Rosans (160 €).**

**- Participation au financement des projections « cinéma » au plan d'eau**

Le gérant de la SARL titulaire du bail du plan d'eau proposera cet été des séances gratuites de cinéma de plein air projeté par l'association le CRI. Il demande si la mairie souhaite participer financièrement à ces séances.

➔ **Pour ne pas favoriser un commerçant plus qu'un autre, le conseil ne donne pas suite à la demande financière mais mettra à disposition les chaises communales.**

**- Autorisation de prélèvement automatique**

Présenté par le trésorier de la commune, Paul Tétard, lors du vote du budget le 28 février 2008, ce service permet aux redevables de la commune de payer par prélèvement les loyers, les factures d'eau, etc.). La périodicité sera définie par la commune en accord avec le redevable. Un contrat sera signé avec lui. Ce service est payant pour la mairie à hauteur de 0,12 € par prélèvement

➔ **Le conseil autorise le maire à mettre en place le prélèvement automatique.**

**- autorisation de poursuivre par la trésorerie**

Le trésorier de Laragne, demande une délibération d'autorisation générale de poursuite jusqu'au commandement afin d'assurer de façon la plus satisfaisante et la plus rapide le recouvrement pré-contentieux.

➔ **Le conseil autorise le trésorier à poursuivre les redevables de la mairie.**

**- Annulation d'un titre pour un locataire**

M. et Mme ESCALLIER ont quitté en 2007 le logement Florac pour occuper le logement Gourdon situés tous deux au grand pré. A leur arrivée dans le nouvel appartement, ils ont effectué des petits travaux de mise au propre (bouchage des trous) et en accord avec la municipalité il était prévu qu'ils ne payeraient donc pas la différence du loyer (85 €) pendant 1 mois. Un titre de recette a été émis à tort et doit être annulé par un mandat. Pour justifier cette dépense, le trésorier demande une délibération.

➔ **Le conseil autorise l'émission d'un mandat de 85 €.**

**- Proposition pour le cabanon du Suquet**

Le cabanon situé sur le terrain communal de l'extension du centre de secours appartient à un particulier (échange avec l'ancien maire R. Hugues). Le cabanon risque de gêner l'accès aux travaux.

➔ **Il sera demandé au propriétaire d'enlever son cabanon avant les travaux.**

**- Navette**

L'expérimentation du transport à la demande, financée sur trois ans, a commencé en août 2005. Une délégation de service public expérimentale avait été accordée par le conseil général à cette époque. Les subventions venant de la région PACA, du département et de l'Europe sont seulement acquises jusqu'en juillet 2008. D'intérêt intercommunal, elle rend divers services aux personnes isolées, âgées, handicapées et sans véhicule des communes du canton de Rosans et certaines communes limitrophes. Considérant que ce service public a une vocation intercommunale et qu'il ne peut pas être supprimé,

➔ **Le conseil demande à la CCIB d'examiner la possibilité de reprendre ce service et précise que le règlement d'utilisation peut être revu en fonction du bilan de l'expérimentation.**

**3 – Plan d'eau Equipement (fauteuils pour handicapés et défibrillateurs), demande de subvention à la région et places de stationnement, demande à la région et au département**

**Rapporteur : Jean-Jacques Ferrero**

Le plan d'eau de Pigerolles, agréable pour les habitants, représente un attrait touristique certain pour la commune et ses alentours, il a une bonne fréquentation estivale. Afin qu'il puisse profiter à tous, il est proposé d'acquérir deux fauteuils complémentaires de par leur usage : l'hippocampe et le tiralo®. Ces fauteuils permettent aux personnes à mobilité réduite d'aller dans l'eau l'hippocampe permet des balades sur terre, le tiralo® est plus spécifiquement adapté à l'eau. D'autre part, vu l'éloignement de Rosans des hôpitaux, l'acquisition de défibrillateurs automatiques permettra de mettre en sécurité les Rosanais et les touristes victimes d'un accident cardiaque. Le conseil régional PACA peut aider la commune dans ces projets d'acquisition et le plan de financement serait le suivant :

<b>Dépenses</b>	<b>Unité HT</b>	<b>Prix TTC</b>	<b>Nombre</b>	<b>Total HT</b>
Fauteuil Tiralo®	1 570,70 €	1 657,09 €	1	1 570,70 €
Fauteuil hippocampe	2 549,22 €	2 689,43 €	1	2 549,22 €
Défibrillateurs	1 388,80 €	1 661,00 €	2	2 777,59 €
Boitiers	893,81 €	1 069,00 €	2	1 787,63 €
	6 402,53 €	7 076,52 €		8 685,14 €
			Arrondi à	8 700,00 €
<b>Recettes</b>	<b>Pourcentage</b>			
Région	80%	6 960,00 €		

➔ **Le conseil demande à la région de financer ces équipements à hauteur de 6 960 €.**

#### **4 – Urbanisme : (M. et Mme) Djernemose, emplacement réservé dans le centre**

##### **Rapporteur : Josy Olivier**

Monsieur et Madame DJERNEMOSE ont une parcelle de terrain dans le village (située entre la rue du Barry, la rue du corps de garde et l'impasse des voûtes) sur un emplacement réservé dans le cadre du PLU. Ils souhaitent aménager cette petite parcelle et l'instruction de la DDE a produit un avis défavorable puisque l'emplacement est réservé. Les propriétaires mettent donc en demeure la commune d'acheter l'endroit. Les conseillers municipaux qui avaient travaillé sur le PLU avaient réservé cet endroit pour qu'il soit aménagé et ne reste pas en ruine. Compte tenu du fait que les propriétaires eux-mêmes souhaitent aménager la place, l'emplacement réservé ne se justifie plus.

➔ **Le conseil renonce à acquérir cette parcelle afin que les propriétaires, Monsieur et Madame DJERNEMOSE, puissent réaliser leur projet d'aménagement.**

#### **5 – Personnel : jour de solidarité**

##### **Rapporteur : Josy Olivier**

Le décret déterminant les modalités du jour de solidarité est sorti peu avant le jour de Pentecôte qui est un jour férié mais qui peut être travaillé dans le cadre du jour de solidarité dû par les salariés (7 heures de travail non prises sur les congés payés ni sur le 1er mai). Cette année aucun pont n'ayant été donné, le maire a donné un jour.

➔ **Les modalités du jour de solidarité seront fixées l'année prochaine.**

D'autre part, le temps de travail des employés communaux qui travaillent à l'école devra être revu car, à partir de la rentrée 2008, les enfants auront obligatoirement les semaines de 4 jours sans rattrapage sur les vacances scolaires.

#### **6 – Festivités : soirées historiques, commerçants; comité des fêtes, amicale laïque**

##### **Rapporteur : Nicolas Rosin**

Concernant l'association des soirées historiques, les délégués de la commune ne sont pas forcément des membres du conseil municipal mais il est important qu'ils fassent partie du comité de réalisation.

➔ **Nicolas Rosin et Claude Marque seront les délégués de la commune aux SHR**

##### **Rapporteur : Raymond Lecler**

L'association des commerçants organise la fête des genêts. Le comité des fêtes prépare la fête de juillet avec le soutien de la municipalité (une réflexion sera proposée à l'association sur ses statuts). Le camion communal sera mis à disposition pour aller chercher la buvette. Le vide grenier se fera au jardin public. L'amicale laïque organise des jeux intervillage le 5 juillet. Le camion et un employé communal seront mis à disposition pour cette organisation.

#### **7 – Communication : articles prochain bulletin**

##### **Rapporteur : Raymond Lecler**

Les articles ont été préparés. Le bulletin sortira à la fin du mois de juin, l'esprit sera neutre (informations sur les horaires de la poste, liste des manifestations, travaux en cours ou réalisés).

#### **8 – Voirie les Coings**

##### **Rapporteur : Josy Olivier**

Le courrier de Philippe Guesneau de juin 2007 et celui du soleil de Noé sont lus. Le premier demande que le chemin devant l'ancien garage Pascal lui soit retrocédé en cas de création d'une voie d'accès plus pratique pour aller au parc animalier (chemin plus droit sans virage en épingle à cheveux). Le soleil de Noé soulève le problème que pose l'accès à leur parc en autocar (dangereux) et en voiture (voirie pas entretenue). Pour l'instant, il n'est pas prévu de déclasser le chemin communal des Coings et d'engager de lourds travaux pour créer un nouveau chemin. Il ne paraît pas trop gênant pour les enfants d'aller à pied du parking jusqu'au parc.

- **Un devis pour des travaux** sur le chemin des Coings sera demandé (limites du chemin devant le garage à vérifier).
- **Les conditions de passage** des véhicules sur le petit pont seront approfondies (rendez-vous sera pris avec la DDE).

## 9 – Village fleuri

Le CAUE organise des visites de village fleuri. Nicolas Rosin accepte de s'occuper de ce dossier.

## 10 – Déclarations préalables à déposer par la mairie

### Rapporteur : *Josy Olivier*

La commission des travaux s'est réunie. Plusieurs dossiers d'urbanisme sont à déposer au nom de la mairie : avancée devant la salle polyvalente, création d'un sas à l'école, démolition des toilettes publiques devant la boulangerie, aménagement de la première pièce du camping en local SDF et toilettes publiques. Ce dernier point soulève diverses objections. La principale étant qu'il paraît dommage d'utiliser cet endroit touristique pour cet usage. Le local SDF pourrait trouver sa place dans d'autres bâtiments communaux (voir le contrat de location de la cure si les deux pièces du bas sont comprises).

## 11 – Compte rendu des rendez-vous avec le conseil régional et le directeur des postes

### Rapporteur : *Jean-Jacques Ferrero*

Une rencontre avec Joël Giraud, député, deux autres conseillers régionaux du département, la CCIB et les services de la région a été organisée le 13 mai. Un accord politique pour s'engager dans le projet d'aménagement du centre bourg de Rosans a été proposé dans le cadre d'un « Programme régional d'aménagement solidaire » PRAS. L'intercommunalité devra piloter le projet, la réflexion ne sera pas limitée à la commune ni à l'embellissement mais devra s'intéresser à la vie des gens.

- Les services de Marseille viendront en juin pour que l'acte de candidature puisse être déposé en septembre.
- Les conseillers seront invités.

Une rencontre avec le directeur de la Poste, Monsieur Mariani, Madame Humbert et Madame Robert, receveuse du « bureau annexe » de Rosans. Un bureau annexe peut effectuer les mêmes opérations bancaires qu'un bureau principal. Mais l'inquiétude des élus porte sur le devenir de ce service public et le refus (par avance) de ce qui est proposé aux petites communes (le bureau de poste communal financé pendant quelques années par la poste). Les facteurs ne sont déjà plus comptabilisés dans les effectifs de Rosans.

- A la CCIB, une motion sur l'attachement au service public de la poste a été votée car Orpierre est concernée aussi.

## 12 – ADSEA

### Rapporteur : *Josy Olivier*

Un article paru dans le Dauphiné Libéré évoque les difficultés de l'association et notamment dans les établissements de Rosans. Il est proposé de contacter Monsieur Faure le président pour une rencontre. L'avenir de cette association est important pour Rosans.

- Plusieurs conseillers municipaux sont volontaires pour cette rencontre, Frédéric Pinet, Pierre Michel, Robert Reynaud, Nicolas Rosin, Jean-Jacques Ferrero, Josy Olivier, Raymond Lecler.

## 13 – Questions diverses

### *Départ des instituteurs*

Un cadeau communal sera fait, le jour de la kermesse le 27 juin, aux deux instituteurs qui partent à la retraite cette année, Françoise Serres et Robert Noëlle, le directeur.

L'ordre du jour est épuisé, la séance publique est levée à 20 heures 45 minutes.

	Présence	Signature
OLIVIER Josy, Maire	X	
MICHEL Pierre 1 <sup>ère</sup> adjoint	X	
FERRERO Jean-Jacques, 2 <sup>ème</sup> adjoint	X	
GUEYTTE Dominique, 3 <sup>ème</sup> adjoint	X	
BOGET Chantal	X	
CATELAN Sébastien	X	
LECLER Raymond	X	
ODDOU Monique	Secrétaire de séance	
PINET Frédéric	X	
REYNAUD Robert	X	
ROSIN Nicolas	X	